

Les Tarifs

	ENFANTS DE NEUFCHÂTEAU		ENFANTS DE L'EXTÉRIEUR	
	Quotient familial inférieur ou égal à 850€	Quotient familial supérieur à 850€	Quotient familial inférieur ou égal à 850€	Quotient familial supérieur à 850€
CANTINE	4.10€	5€	4.70€	5.30€
ÉTUDE DIRIGÉE	1.80€	2.10€	2€	2.30€
Garderie (à la ½ heure)	0.60€	0.70€	0.70€	0.80€
CLSH ½ JOURNÉE	4€	5€	5€	6€
JOURNÉE AVEC REPAS	11.50€	12.50€	12.50€	13.50€
JOURNÉE SANS REPAS	8€	9€	9€	10€
MINI-CAMPS	16€	17.50€	17€	18.50€

Rappel : les factures peuvent être réglées par prélèvement automatique.

N.B : les repas de cantine sont désormais préparés par l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail).

Contacts

Jean-José DA CUNHA - Adjoint aux Affaires Scolaires

Dilek KECECI - Directrice du Pôle Scolaire et Jeunesse : 03.29.95.20.26

Secrétariat : 03.29.95.20.20

GUIDE DE L'ÉCOLIER

Année scolaire

2025-2026



Une question ? Un conseil ? Ce guide de l'écolier va vous renseigner utilement tout au long de l'année scolaire, bonne rentrée à tous,

Jean-José DA CUNHA

Les Écoles et garderies

Les enfants de Neufchâteau sont accueillis, selon leur quartier de résidence, sur l'un des trois sites scolaires de la Ville : le Centre-Ville, Rouceux et La Maladière.

Le Centre-Ville

Ecole primaire Julie-Victoire DAUBIÉ
(maternelle et élémentaire)

Directrice : Claire NORDMANN

13 place Carrière / 03.29.94.13.21

Garderie / cantine : 03.29.94.38.06

jvd.periscolaire@mairie-neufchateau.fr



L'Étendard - Rouceux

Ecole primaire Jean JAURÈS
(maternelle et élémentaire)

Directrice : Rachel BELLERT

1 place Lafayette / 03.29.94.05.73

Garderie / cantine : Rue Camille Sandré / 03.29.94.07.05

scolaire-jeunesse@mairie-neufchateau.fr

La Maladière - Noncourt

Ecole maternelle Louise MICHEL Directrice :
Nathalie THOUVENIN

Rue Paul Langevin / 03.29.94.02.02

Garderie / cantine : 03.29.94.02.02

scolaire-jeunesse@mairie-neufchateau.fr

Ecole élémentaire Marcel PAGNOL Directeur :
Fabrice THIERY

Rue Jules Dhôtel / 03.29.94.02.56

Garderie / cantine : 03.29.95.54.71

scolaire-jeunesse@mairie-neufchateau.fr

2. Absences

Seuls les enfants inscrits sur l'espace famille pourront être accueillis à la cantine, à la garderie et à l'ALSH.

En cas d'absence pour maladie d'un enfant, les parents sont tenus d'en informer l'établissement uniquement par mail, avant 8h45 :

Pour l'école Julie Victoire Daubié : jvd.periscolaire@mairie-neufchateau.fr

Pour les écoles Louise Michel, Marcel Pagnol et Jean Jaurès :

scolaire-jeunesse@mairie-neufchateau.fr

En cas d'absence non justifiée, les services seront facturés (garderie, cantine, ALSH).

3. Délais de réservation des activités

Pour les **garderies** : réservation 48h avant.

Pour la **cantine** : réservation jusqu'au jeudi minuit pour la semaine suivante.

Pour l'**accueil de Loisirs de l'Île Verte** : réservation 15 jours avant les vacances de février et d'avril et 3 semaines avant les vacances d'été (jusqu'à 4 jours avant l'ouverture de l'accueil).

Les règles de bonne conduite du PEdt pour les activités périscolaires

L'enfant a le droit d'être respecté, il doit respecter les autres. **Il a le droit d'apprendre, de jouer, de s'épanouir, mais il doit respecter les personnes, le travail, le matériel, les jeux et les locaux.**

L'apprentissage de la citoyenneté, c'est aménager sa place, et faire place à l'autre, en se respectant mutuellement pour cohabiter. L'enfant doit s'interdire tout geste ou parole qui porterait atteinte aux autres enfants, ou aux adultes chargés de l'encadrement, du transport, de la surveillance ou de la mise en œuvre de toute activité. **Se reporter au "règlement de bonne conduite au périscolaire et à la cantine" joint à ce document.**

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE PEdT 3 points essentiels

- Education civique et citoyenne
- Découverte et pratique des sports et du respect de leurs valeurs
- Découverte de son milieu géographique, historique et culturel

Les réservations périscolaires : ESPACE FAMILLES INOË

Avec l'Espace Familles Inoë, effectuez en ligne toutes vos démarches périscolaires :
garderie, cantine et accueil de loisirs !



1. Inscriptions et réservations

- Créez votre **espace famille** et obtenez vos identifiants via ce lien : <https://espacefamille.aiga.fr/11698337>
- Créez votre/vos **fiche(s) adultes et enfant(s)** selon la composition de la famille
- Inscrivez-le(s) enfant(s) aux **activités** choisies (garderie / cantine / centre de loisirs)
- Remplissez le **planning** désiré via le calendrier

A NOTER : En cas de difficultés, contactez :

Pour l'école Julie Victoire Daubié : jvd.periscolaire@mairie-neufchateau.fr

Pour les écoles Louise Michel, Marcel Pagnol et Jean Jaurès :

scolaire-jeunesse@mairie-neufchateau.fr

Ou consultez les tutos de l'Espace Famille Inoë :

Besoin d'aide ?

Comment créer votre compte ? : <https://youtu.be/pLc1AoyBpyQ>

Comment créer une fiche adulte ? : <https://youtu.be/nLU9PW1dyBM>

Comment créer une fiche enfant ? : <https://youtu.be/uRbteQJn2zk>

Les Vacances Scolaires

Toussaint	18/10/2025 - 03/11/2025
Noël	20/12/2025 - 05/01/2026
Hiver	14/02/2026 - 02/03/2026
Printemps	11/04/2026 - 27/04/2026
Pont de l'Ascension	13/05/2026 - 18/05/2026
Été	04/07/2026

La Sécurité à l'école

- La **Police Municipale** assure une surveillance pour faciliter les entrées et sorties des écoles.
- La Municipalité met à disposition des écoles un personnel qualifié pour une aide à l'encadrement des élèves. Il s'agit des **Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM)** qui assurent, en outre, la garderie.

École maternelle Louise MICHEL & École élémentaire Marcel PAGNOL



LUNDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 13h45	13h45 16h15	16h15 18h30
MARDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 13h45	13h45 16h15	16h15 18h30
JEUDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 13h45	13h45 16h15	16h15 18h30
VENDREDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 13h45	13h45 16h15	16h15 18h30

École JulieVictoire DAUBIÉ (maternelle et élémentaire)

LUNDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 12h30	13h30 16h	16h 18h30
MARDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 12h30	13h30 16h	16h 18h30
JEUDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 12h30	13h30 16h	16h 18h30
VENDREDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 12h30	13h30 16h	16h 18h30

École maternelle Jean JAURÈS

LUNDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 13h30	13h30 16h	16h 18h30
MARDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 13h30	13h30 16h	16h 18h30
JEUDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 13h30	13h30 16h	16h 18h30
VENDREDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 13h30	13h30 16h	16h 18h30

Accueil : 12 Rue Camille Sandré Accueil : École J. Jaurès Accueil : 12 rue Camille Sandré

École élémentaire Jean JAURÈS

LUNDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 13h30	13h30 16h	16h 18h30
MARDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 13h30	13h30 16h	16h 18h30
JEUDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 13h30	13h30 16h	16h 18h30
VENDREDI	7h30 8h30	8h30 12h	12h 12h15	12h 13h30	13h30 16h	16h 18h30

Accueil : 12 rue Camille Sandré Accueil : École J. Jaurès Accueil : 12 rue Camille Sandré

	Garderie		Temps d'enseignement obligatoire
	Garderie rue Camille Sandré (ancienne mairie de Rouceux)		Cantine / Pause midi

Les jours d'étude seront communiqués par les enseignants à la rentrée.